

CARACTERES SEMANTIQUES ET FONCTIONNELS

DU SUBJONCTIF FRANCAIS

Anne-Marie Picard

Dalhousie University

1. Introduction. Une étude originale du subjontif français se doit d'aller au-delà de la simple description des servitudes grammaticales, de l'établissement de listes d'emplois ou de l'observation de ses formes (flexionnelles et temporelles).

Posant comme acquis la présence du monde subjontif au niveau du signifiant, et comme astreignante et rébarbative l'étude de ce seul niveau, nous essaierons ici une autre forme d'analyse, celle du signifié.

Nous sommes consciente de certaines lacunes de cette démarche, somme toute nouvelle, mais certaine qu'elle pourra aider sensiblement au défrichage des nombreuses théories inefficaces à rendre compte du sémantisme du mode subjontif, et secondairement à aider les enseignants du français langue première et langue seconde.

Notre démarche consistera d'abord à rattacher le subjontif, en tant que modalisateur, au procès d'énonciation, procédé que nous tâcherons premièrement de définir avec soin. Ceci nous permettra d'établir les rapports qu'entretient le subjontif avec l'isosémie (ou cohérence profonde d'un énoncé), en tant que participant à la redondance sémique nécessaire à la cohérence de tout énoncé. Troisièmement, un point intéressant de la théorie chrono-génétique de Gustave Guillaume pourra être illustré et appliqué à l'enseignement du mode en question: le subjontif tant qu'infinitif personnel.

Enfin, nous nous proposons d'établir un classement pratique des verbes qui commandent le subjontif dans les subordonnées complétives. Ce classement, influencé par notre application de la théorie isosémique, pourrait également servir à une classification sémantique des locutions suivies du subjontif. Ce dernier point ne sera qu'ébauché, mais nous espérons pouvoir l'étoffer dans une prochaine recherche.

2. Subjontif et Énonciation. L'énonciation constitue l'acte de fabrication, d'élaboration de l'énoncé par le locuteur. C'est "l'acte individuel d'utilisation de la langue." (Dubois 1973: 192) L'empreinte qu'elle laisse sur tout énoncé en est un des constituants sémantiques; elle identifie l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de son énoncé. D'après Dubois (Dictionnaire de linguistique), le concept de modalisation sert à l'analyse des moyens utilisés pour traduire le procès d'énonciation. Il définit la marque donnée par le sujet parlant à son énoncé.

Les modes (Dubois 1973: 321) sont une catégorie grammaticale et représentent un des moyens à la disposition du locuteur pour traduire son attitude vis-à-vis d'abord, de son interlocuteur, puis, vis-à-vis de son énoncé.

Par le truchement des modes, deux types de relations peuvent s'instituer:

(i) le premier type institué par le locuteur entre lui-même et son interlocuteur (par exemple, dans les phrases optatives, impératives, telles que:

Puisse-t-il venir!
 Dépêche-toi!
 Je désire que Raymond vienne.

L'impératif et le subjonctif, nous dit Dubois (1973: 321) parmi d'autres, sont les modes de l'ordre et du souhait.

(ii) Dans le deuxième type de relations (entre locuteur et énoncé), deux attitudes sont possibles: soit le locuteur assume son énoncé, et il se crée alors une distance minimale entre les deux,

Paul viendra demain
 (c'est-à-dire sous-entendu: Je dis que Paul viendra demain) où le mode de l'énoncé assumé est l'indicatif, soit le locuteur n'assume pas son énoncé, ou le rejette partiellement, comme si l'énoncé faisait partie d'un monde distinct. Ils s'établit alors une distance maximal:

Il est question que Paul vienne ce soir.
 Quand bien même Paul viendrait!

Le conditionnel et le subjonctif sont les deux modes du non-assumé.

Les modes ne sont évidemment qu'un des moyens pour exprimer la modalité. Les adverbess tels que peut-être, les locutions telles que à mon avis, sans doute, d'après lui, constituent aussi des marques de modalisation. Donc, le subjonctif serait un mode qui traduit: le mode optatif (expression d'un souhait):

Qu'il parte!

le mode du non-assumé:

Je doute qu'il vienne.

Puisque ces idées modales ne correspondent pas à une forme modale unique, il nous est donc possible de paraphraser les énonces contenant le mode subjonctif. En effet, en substituant à la forme subjonctive d'autres modalisateurs, nous pourrions commencer à en isoler le sens.

La paraphrase est une reformulation de l'information d'un énoncé. On doit pouvoir établir une correspondance entre un énoncé A et sa paraphrase B, non pas de signifié à signifié, mais de sème à sème. Rappelons ici que le sème est l'unité minimale de signification non indépendante et seulement réalisée à l'intérieur d'un sémème; le sémème étant l'unité sémantique correspondant à l'unité lexicale: le lexème (cf. Dubois 1973: 433).

Cette transformation paraphrastique nous sera indispensable tout au long de notre étude sémantique des énoncés modalisés parce qu'elle permet d'isoler les sèmes équivalents du mode subjonctif, comme suit: (paraphrases de I: 1', 1'', etc.):

1. Il est probable qu'il vienne.
- 1' Il viendra peut-être.

2. Je m'oppose à ce que tu sortes.
- 2' Tu sors! Je m'y oppose!
- 2'' Tu sors! Je te l'interdis!
- 2''' Je m'oppose à ta sortie.

3. Je crains qu'il (ne) vienne.
- 3' Il vient! Je le crains.
- 3'' Il vient? J'en ai bien peur!

4. Je regrette qu'il ne m'ait pas téléphoné.
- 4' Il ne m'a pas téléphoné! Cela m'ennuie!

C'est dommage!

Nous pouvons constater que le subjonctif est paraphrasable de différentes façons; d'autres modalisateurs lui sont donc équivalents: i) locutions et/ou adverbes: peut-être, probablement...; ii) constructions emphatiques et/ou exclamatives (2,3,4). D'autre part, il est intéressant de remarquer que dans les énoncés 2', 2'', 3', 3'' le, y, en, cela, et c' servent en quelque sorte de substitut à QUE + SUBJ., de la même manière que les formes exclamatives, l'intonation de la langue parlée, etc. De plus, le, y, en, cela, et c' sont ici des anaphoriques: ils remplacent toute la proposition précédente.

On remarque également que l'emphase est mise, dans la paraphrase, sur ce qui était dans l'énoncé originel une subordonnée:

- 2' Tu sors!
 3' Il vient!
 4' Il ne m'a pas téléphoné!

Par contre, dans les énoncés comportant un subjonctif, on dirait que les deux propositions sont inextricablement liées, et que l'emphase n'est mise sur aucun des deux procès en particulier. Dans l'exemple 1, il est difficile de dire si c'est le doute ou la 'venue' de cet homme qui est important. On peut aussi se demander si le subjonctif reprend quelque chose qui est déjà dans la principale et par là-même le renforce. Il serait donc un anaphorique, au même titre que y et en. Il ferait alors partie du signifiant, sans avoir aucune incidence sur le signifié.

Meillet (1975: 190) nous offre une définition du mode qui semble contredire notre idée: "Sous le nom de mode, on entend les formes au moyen desquelles est indiquée l'attitude du sujet parlant par rapport au procès indiqué par le verbe." Et Tesnière d'ajouter (1959): "La catégorie du mode est le reflet de l'attitude psychologique du sujet parlant vis-à-vis du procès qu'il exprime par le verbe."

Le mode indique, le mode est le reflet. Il est donc un principe actif, qui, en renvoyant au sujet parlant, participe de l'énonciation: il creuse une distance entre énonciateur et énoncé.

Ainsi le subjonctif apparaît comme une marque morphologique (observable au niveau du signifiant) dont le rôle est de rattacher l'énoncé à l'énonciation.

Le subjonctif a un rôle sémantique: il a pour signification une interrogation, une exclamation, un doute, etc. Sa sémantique est parfaitement subordonnée au verbe principal. Il exprimera le doute avec un verbe de doute, la volonté avec un verbe de volonté. En ce sens, il prend en charge certaines valeurs contextuelles et situationnelles. Il n'est donc pas un anaphorique mais il agit comme un déictique: il fait référence à la situation et à l'énonciateur.

De plus, il se comporte comme un substitut, ou un représentant, en ce sens que sa fonction principale est de "représenter," de reprendre la valeur du verbe principal.

Les éléments de modalités (c'est-à-dire les verbes principaux) et les éléments de mode (les verbes subordonnés) sont en "complémentarité réciproque" (Imbs 1953: 15). L'un est indispensable à l'autre. Le subjonctif est non seulement une servitude grammaticale, mais une servitude sémantique.

3. Subjonctif et Isosémie. Cohen (1965: 34,79) va plus loin: il caractérise l'emploi du subjonctif après certains verbes comme vouloir, désirer, douter, comme un "pléonasme grammatical." Mais le subjonctif est une loi; il ne peut en aucun cas être considéré comme inutile; son rôle est primordial: quand le verbe de la principale est monosémique, le subjonctif en renforce le sens. En quelque sorte, il rend la phrase logique. Par contre, quand le verbe principal est polysémique, le mode fonctionne comme actualisateur: il révèle le sémantisme du verbe; c'est-à-dire il indique dans quel sens doit être (com)pris le verbe:

5. Dites lui que je suis malade

dire: /déclaration/

6. Dites lui qu'il revienne demain.

dire: /ordre/, verbe causatif.

7. *Dites lui que je sois malade.
= impossibilité conceptuelle

8. Je comprends que j'ai fait une bêtise.
= je conçois...

9. Je comprends qu'il ait fait cette bêtise.
= je ne suis pas surpris...

(7) est impossible; dire est ici un verbe performatif ou causatif (mis en évidence par la présence du subjonctif); donc ordonner à quelqu'un de "causer la maladie de quelqu'un d'autre" semble sémantiquement impossible.

On remarque deux choses: a) premièrement, que l'indicatif se borne à une reprise grammaticale. A comparer (8) et Je comprends que je fais ...(présent), J'ai compris que je faisais...(passé). Le mode INDICATIF agit comme une pure concordance grammaticale. b) Les paraphrases de (5) et (6) sont différentes:

5' Annonce-lui que suis souffrante.
(ou)
Pouvez-vous le prévenir que...

- 6' Je lui conseille de repasser demain.
 (ou)
 Demandez-lui de...

Les paraphrases de (7) et (8) mettent également en évidence ces différences.

La paraphrase nous indique le changement de sens. Le subjonctif agit donc comme révélateur de cet autre sens, parce qu'il constitue une reprise sémantique.

De Poerck (1950: 93) confirme cette théorie:

"le verbe principal, rejeté en tête de phrase, n'est pas toujours intelligible de prime abord. Pour atteindre la plénitude de son sens, il lui faut l'appoint, la confirmation, éventuellement les retouches du verbe subordonné. Ce qui équivaut donc, en définitive, à le subordonner sémantiquement à ce dernier." (mots soulignés par nous)

Il ya donc une corrélacion entre les deux éléments, une reprise nécessaire (à la compréhension du message) d'un ou plusieurs sèmes du verbe principal: le subjonctif se présente comme une redondance nécessaire, donc de l'ordre de l'isosémie du discours.

L'isosémie est pour Bernard Pottier (1974: 84,326): "la redondance d'un sème à travers divers éléments d'un énoncé ou d'une suite d'énonces." Il n'est évidemment pas question de pléonasmc, comme le soutient Cohen. Le subjonctif ne répète pas l'ensemble du signifié; il reprend le ou les sèmes pré-éminents.

Observons d'autres énoncés illustrant cette fois le problème du verbe 'croire':

10. Je crois qu'il en est capable.
 10' = je veux bien croire...
 11. Je ne crois pas qu'il en soit capable.
 11' Je pense qu'il n'en est pas capable...
 12. (*?) Je ne crois pas qu'il en est capable.
 (ceci est une tolérance. On dirait plutôt:)
 12' Je ne peux croire qu'il en est capable.
 13. Croyez-vous qu'il en soit capable?

Nous remarquons en (11) et en (11') que le subjonctif pousse la négation dans la principale. Il met ainsi l'accent sur l'énonciation: je + négation.

L'énoncé (12) n'est qu'une simple tolérance. Avec l'indicatif, il manque la reprise sémique. Dans la langue parlée, ce manque sera rétabli par l'intonation ou l'emphase de (12').

En (11) et (13), la négation et l'interrogation équivalent à un changement sémantique. Tous les verbes dits d'assertion ou de pensée agissent ainsi (V. principal + nég. ou/et inter. = subj. dans la subordonnée): penser, trouver, espérer, voir, se souvenir, être sûr.

D'après Leech (1974: 144), les règles de redondance sont des règles de dépendance contextuelle; c'est-à-dire, la présence d'un sème donné dans le prédicat commande la présence d'un autre sème donné dans l'argument, au sein d'un énoncé. Ici, dans le cas du subjonctif, il s'agit d'un passage de sème d'une proposition à l'autre:

14. j'ai peur qu'il vienne.

15. j'ai peur qu'il vient.

Comparons (14) et (15) à l'aide de leur paraphrase:

14' Je crains sa venue.

Issue de la transformation de deux phrases:

- sa venue est possible
- J'en ai peur .
- . .
-
-SUBJ.
-

15' Il arrive. Cela me fait peur.

. .

Ind = assumé (sème /virtualité/ perdu)

Dans (14) le sème /virtualité/ contenu dans qu'il vienne, se trouve paraphrasable par "est possible" et ainsi l'emploi du subjonctif évite l'anaphorique "en." Il y a économie grâce à l'isosémie. L'énoncé est bouclé, cohérent: le locuteur s'approprie l'énoncé. Sinon, il lui faudra avoir recours à l'intonation:

16. Je suis contente que tu sois reçue.

16' [Langue parlée:] Ah! Tu es reçue! Félicitations!

" " " " Super!

Dans la langue populaire de l'énoncé (15), l'emploi de l'indicatif gêne parce que l'énoncé reste en-deçà de la cohérence. Il n'est pas bouclé, il peut ne pas être compris.

On remarque enfin, dans ce même exemple (15), que l'indicatif produit un déplacement du relief, de "la crainte" au fait rapporté: "il vient."

Nous essaierons maintenant d'appliquer cette théorie isosémique aux propositions relatives:

17. C'est le meilleur ami que j'aie
 /virtuel/ /virtuel/

.....

17' C'est sans doute mon meilleur ami.
 = Je pourrais en avoir de meilleur...
 = pour l'instant, c'est le meilleur...

18. C'est le meilleur ami que j'ai.

.....

18' C'est mon meilleur ami.

19. C'est un bon ami que j'ai.

.....
absence de /virtualité/

La différence fondamentale entre (17) et (18) est le fait que le subjonctif en (17) laisse en quelque sorte une porte ouverte, la possibilité de se rétracter; le sème /virtualité/ présent dans meilleur est révélé par la présence du subjonctif: le superlatif en (17) est donc relatif. (18) est encore une tolérance J'ai, et mon en (18') indiquent une simple relation de possession. Une autre paraphrase, qui révèle la structure profonde, pourrait en être.

18'' J'ai de bons amis.
Il est le meilleur.

De même, la paraphrase de (19) pourrait être:

19' C'est un bon ami à moi.

Il y a ici absence totale de doute.

De même, dans les exemples suivants, "le seul" est virtualisé par le subjonctif:

20. C'est le seul exemplaire qui restait chez le libraire.

20' Il n'y en avait plus d'autre: fait constaté, indiscutable.

21. C'est le seul ami qui nous avons.

21' C'est notre seul ami.

22. C'est le seul ami que nous avons.

22' C'est sans doute notre seul ami,
- par exemple, dans le malheur...

a)...possibilité d'en avoir d'autres...

b)...rejette les autres qui ne sont pas de vrais amis (a et b sont impliqués dans 22).

Le rôle du subjonctif dans l'isosémie de l'énoncé est encore mis en valeur dans les phrases suivantes:

LE + INDICATIF

23. Je cherche le chemin qui va à B. = déictique (désigne objet réel = référent)

23' Où est le chemin qui va à B.?

"Le" est actualisant. "Le chemin qui va à B" n'est pas paraphrassable (si ce n'est par un nom propre); il désigne un objet de la réalité il a la même fonction qu'un nom propre: "je cherche le Chemin du Bois." La relative est déterminative: le locatif (emplacement du chemin) est seul mis en question.

UN + SUBJONCTIF

24. Je cherche un chemin qui aille à B.

24' Je veux aller à B. Y a-t-il un chemin pour y aller?

Ici, le virtualisant "un" est révélé par le subjonctif. C'est l'existence même du chemin qui est mise en question.

25. Je cherche un chemin qui va à B.

Un, ici, n'est pas virtualisant. L'existence du chemin n'est pas mise en question; l'indicatif révèle l'assumé. Un veut dire 1 (numéral), c'est à-dire un des chemins. Il s'agit d'une ellipse. La paraphrase pourrait être:

25' Plusieurs chemins vont à B; j'en cherche un (seul).

Un comportera un accent d'emphase à l'oral.

Ainsi, il nous semble pouvoir assumer que le mode participe de la cohérence profonde. Il ne s'agit d'une servitude grammaticale que dans les cas où l'énoncé risque de ne pas être compris par l'interlocuteur, dans les cas d'ambiguïté. Peut-on alors l'appeler une servitude sémantique, une redondance nécessaire?

4. Subjonctif et Infinitif. Dans notre étude du subjonctif dans les phrases complétives, il nous est apparu que les subordonnées étaient paraphrasables par une nominalisation:

2. Je m'oppose à ce que tu sortes.
2'' Je m'oppose à ta sortie

ou par un infinitif:

6. Dites lui qu'il revienne demain.
6'' Dites lui de revenir demain.

Cet aspect du subjonctif a été défini plus précisément par un guillaumien, Bonnard, dans sa "Grammaire française des lycées et collèges," et rappelée par J. Hewsén (1982: 69).

Il nous semble intéressant de résumer ici la théorie chrono-génétique ou temporelle de Guillaume. D'après lui, les modes indicatif et subjonctif renvoient à deux représentations générales différentes du temps. L'axe chronogénétique illustre l'image temporelle (passé, présent, futur) qui se forme dans l'esprit du locuteur avant qu'il la formule. Celle-ci résulte d'une opération de l'esprit, une visée.

Les temps nominaux et l'infinitif ne présentent aucune notion de temps. Le subjonctif à mi-chemin dans la chrono-génèse présente le temps en construction. Avec l'indicatif, en fin de visée, l'image-temps est réalisée et exprimable par de formes verbales, actualisée au niveau du signifiant.

Ce qui nous intéresse dans cette théorie psycho-mécanique est le fait que les modes représentent des étapes dans l'actualisation. Bonnard nous en montre un des aspects pratiques: l'infinitif et le subjonctif ont la même valeur temporelle égale à. Ils s'opposent tous les deux à l'indicatif. Entre l'infinitif et le subjonctif, la seule opposition est la personnalisation. Ainsi on peut redire avec Bonnard et Hewson que le subjonctif est un infinitif personnel.

Prenons, par exemple, deux énoncés synonymes:

26. Je regrette / qu' il parte.

26' Je regrette / son départ.

Ici la personne est marquée: il, son. Si l'on enlève la marque de la personne-objet:

27. Je regrette (de) partir.

L'emploi de l'infinitif s'explique ainsi: on n'a pas dans (27) besoin d'exprimer cette personne: les deux procès regrette et partir sont pris en charge par le même sujet je.

Nous pouvons formuler une règle de transformation:

A/ Si (S1 + V1) —————> (S1 + V2)

=====> S1 + V1 + (S1) + V2

= Transf. INFINITIVE: =====> S1 + V1 + V2(inf)

B/ Si (S1 + V1) —————> (S2 + V2)

a)= Transf. NOMINALE: S2 + V2 = Adjectif poss. + Nom

= S1 + V1 + Adj. + S3

b)= Transf. SUBJONCTIVE: + que... + V2(subj)

= S1 + V1 + que + S2 + V2(subj)

—————> indique la relation entre les propositions (cf. section 5)

S= syntagme nominal sujet

V= syntagme verbal

Exemples :

28. Je regrette \longrightarrow je pars
 \implies je regrette de partir.

29. Je regrette \longrightarrow tu pars.
 \implies je regrette ton départ.
 \implies je regrette que tu partes.

Dans la classe de français, des exercices de substitution nous paraissent pouvoir illustrer notre point et servir à la compréhension du subjonctif français: Exemple: Remplacez l'infinitif par une proposition, en ajoutant un sujet de votre choix:

Mes parents veulent voyager en Asie, cet été.
 Mes parents veulent que je voyage en Asie.

1. Désirez-vous vous servir vous-même?
2. Nous espérons ne pas arriver en retard.
3. Il vaudrait mieux ne pas fumer du tout.

5. Subjonctif et Complétives. La relation \longrightarrow de (S1 + V1), à (S2 + V2) dans la transformation subjonctive demande à être examinée de plus près.

Nous avons isolé deux grandes classes de verbes gouvernants des complétives subjonctives:

A/ d'abord S1 cherche à influencer S2 afin que S2 accomplisse V2: V1 est un PERFORMATIF.

B/ (S2 + V2) provoque une réaction V1 chez S1
 La relation S2--V2 est la cause de la relation V1--S1: V1 est un APPRECIATIF.

Nous faisons part ci-dessous de cette classification sémantique:

Fig. 2 Le Subjonctif dans les Complétives

1.	2.
PRINCIPALES CAUSATIVES	SUBORDONNEES-SOURCES
(verbes principaux= <u>performatifs</u>)	(verbes principaux= <u>appréciatifs</u>)
(V. dits de DESIR, VOLONTE, DEFENSE) La principale entraîne la	(V. dits de DOUTE, d'OPINION, de JUGEMENT, + V. déclaratifs aux

subordonnée; l'ENONCIATEUR commande le CONTENU de la sub. (énonciateur = AGENT)

P-----> S

Ex. J'ai demandé qu'on se taise.
Le silence est conséquence de l'énoncé, mais surtout de l'ENONCIATION.

Fais attention qu'elle ne prenne pas froid.

J'ai envie que tu viennes avec nous.

Remarque: Ces phrases ne sont paraphrasables que par une phrase passive ou à sens passif;
(sa santé doit être l'objet de ton attention)
(ta venue est désirée par moi)

Autres verbes: vouloir, souhaiter, consentir, tenir (à), demander, exiger, commander, ordonner, insister, compter, obtenir, (s') attendre (à), veiller (à), avoir besoin, hâte, intérêt, permettre, proposer, recommander, éviter, dire (=ordre), s'opposer (à), empêcher, refuser, défendre, interdire.

formes négative et interrogative)

La subordonnée commande le CONTENU de la principale; l'ENONCIATEUR est PATIENT.

P <-----S

Les locutions impersonnelles entrent évidemment dans cette catégorie; le il agit en tant que cataphorique ou ANAPHORIQUE PROSPECTIF.

Ex. Je doute qu'il vienne.
Sa venue cause un sentiment de doute chez moi.

Remarque: Ces phrases sont paraphrasables comme suit:
NOMINALISATION du verbe subordonnée + être + ADJECTIVISATION du verbe principal

Je trouve bizarre qu'ils soient absents (leur absence est bizarre)

Je regrette qu'il soit mort si tôt. (sa mort précoce est regrettable)

(être peut être remplacé dans certains cas par sembler, rendre + sentiment).

SUBORDONNEES-SOURCES (suite)

V. et locutions impersonnelles gouvernant ce type de subordonnée au subjonctif.

- (doute) douter, il est douteux (F. aff.), il est improbable, il est peu probable, il semble, il ne me semble pas, il est possible, il se peut que, il n'est pas possible, il est impossible, cela dépend de (vous) que...
- (déclaratifs + /virtuel/) Formes négatives et interrogatives de: penser, croire, trouver, être sûr, certain, espérer, voir, se souvenir, dire, affirmer, il est vrai...
- (sentiment) être triste, content, heureux, désolé, ravi, furieux, fâché, surpris, satisfait, honteux, trouver bizarre, naturel, simple, triste, s'étonner, craindre, avoir peur, redouter, s'indigner, regretter, déplorer, aimer (mieux), préférer, comprendre (être surpris)
- (nécessité) il faut (aff. + nég.), il est nécessaire, obligatoire, fréquent, essentiel, ce n'est pas la peine, il suffit
- (jugement) il est regrettable, surprenant, absurde, invraisemblable, inadmissible, préférable, désirable, urgent, convenable, il convient, il vaut mieux, c'est dommage, il est bon, juste, rare, utile, important, temps, il importe (peu), cela (m') est égal, il est dans (votre) intérêt, il est à souhaiter, il (n') y a (pas de) danger ā, il (n') y a (pas d') inconvénient ā...

Cette classification nous semble intéressante en ce sens qu'elle projette un peu d'ordre dans les classements habituels et qu'elle permettrait une approche sémantique des verbes gouvernant le subjonctif.

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, nous pensons qu'une telle approche serait applicable aux locutions conjonctives.

Nous donnons ci-dessous quelques exemples significatifs qui laissent la porte ouverte à un plus grand approfondissement dans la recherche sémantique.

Les locutions de BUT et de CONSEQUENCE appartiendraient évidemment à la première catégorie: PRINCIPALE CAUSATIVE.

Ex. Il faut la réprimander \longrightarrow pour qu'elle apprenne ses lignes.

Les locutions de TEMPS, de CONDITION appartiennent alors à la deuxième catégorie: SUBORDONNEE-SOURCE.

Ex. J'accepte ton invitation ← à condition que ta
femme vienne aussi.

En attendant que tu finisses ← je vais lire le
journal.

6. Conclusion. A la lumière de ces observations et de ces bribes de découvertes, il nous est permis de dire que le subjonctif participe de l'isosémie du discours et que c'est pour cette raison qu'il garde une position inébranlable et privilégiée dans la langue française.

Son étude nous a montré un monde de possibilités encore inexplo- ré, quand elle consiste en une observation des structures profondes des énoncés. Il s'agira donc d'approfondir l'analyse sémique des verbes (terrain encore fragile et incertain) et ainsi de parvenir à découvrir leurs influences sémantiques sur le reste de l'énoncé et vice-versa.

Nous tenons le principe d'isosémie de Bernard Pottier (1974: 84,326) pour essentiel et croyons nécessaire d'intégrer l'étude du sub- jonctif à une étude globale du sens. L'isoler n'a servi, jusqu'à main- tenant, qu'à couper les ramifications qui seules permettent de l'identi- fier et d'en saisir "la substantifique moelle."

Comme dans toute analyse discursive, il faut partir de l'observable pour pénétrer enfin jusqu'au sens; dans le cas du subjonctif cheminer de ses formes signifiantes vers son rôle sémantique dans la phrase et dans le discours. Nous avons essayé, ici, d'ouvrir une voie.

REFERENCES

- Cohen, Marcel. 1965. Le Subjonctif en français contemporain. Paris: Société d'édition d'enseignement supérieur.
- De Poerck, G. 1950. Modalités et modes en français.
- Dubois, Jean. 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris: Larousse.
- Guillaume, Gustave. 1965. Temps et verbe. Paris: H. Champion.
- Hewson, John. 1982. Content and Expression in the Latin Verb. JAPLA/RALPA 4: 63-76.
- Imbs, Paul. 1953. Le Subjonctif en français moderne. Strasbourg.
- Leech, Geoffrey. 1974. Semantics. Harmondsworth, England: Penguin.

- Meillet, Antoine. 1921. Linguistique historique et linguistique générale. Paris: H. Champion [Repr., 1975]
- Pottier, Bernard. 1974. Linguistique générale, théorie et description. Paris: Klincksieck.
- Tesnière, Lucien. 1959. Eléments de syntaxe structurale. Paris: Klincksieck.